

Section II : Liste des besoins

Référence eSourcing : RFQ/2026/64118

La présente demande est relative à l'acquisition de gaz médicaux en bouteilles au profit de l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ) sis à Abomey-Calavi, Bénin.

Le fournisseur sélectionné procèdera à la livraison des produits dans les locaux du ANCQ, l'installation et la formation des utilisateurs.

NB: Tous les gaz doivent être livrés avec les preuves suivantes :

- le certificat d'analyse de conformité du gaz par un laboratoire accrédité;
- la certification ISO 9001 du fabricant.

Les bouteilles doivent notamment être :

- de type acier sans soudure;
- conformes aux normes et réglementations applicables (ISO 9809 pour les bouteilles en acier sans soudure ou EN ISO 7866 pour les bouteilles en aluminium);
- soumises aux essais et contrôles réglementaires requis;
- compatibles avec les robinetteries et raccords normalisés adaptés aux usages médicaux ou analytiques;
- livrées remplies avec le gaz demandé, étanche, protégées, correctement identifiées et accompagnées des documents de sécurité et de conformité requis.
- Le fournisseur doit assurer la traçabilité de chaque bouteille jusqu'au site de livraison.

Le soumissionnaire doit fournir une garantie contre tout vice de fabrication ou défaut de matière y compris les accessoires pendant une période d'un (01) an à compter de la date de mise en service .

Spécifications techniques pour les biens et tableau comparatif de données

N° du produit	Exigences techniques minimales de l'UNOPS	Qté	La cotation est-elle conforme? A compléter par le soumissionnaire	Détails sur les biens fournis. A compléter par le soumissionnaire
1	Azote (N2) : Pureté : ≥ 99,9995 % (grade SFC ou équivalent) Conditionnement : bouteille de 50 L	4	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
2	Hélium (He): Pureté : ≥ 99,9995 % Exigence spécifique : absence d'hydrocarbures Conditionnement : bouteille de 50 L	4		
3	Hydrogène (H2): Pureté : ≥ 99,9995 % (grade SFC ou équivalent) Conditionnement : bouteille de 50 L	4	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris

				les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
4	Acétylène (C ₂ H ₂) : Pureté : ≥ 99,999 % Conditionnement : bouteille de 30 à 40 L Gaz dissous conforme aux normes de sécurité en vigueur	4	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
5	Oxygène (O ₂) : Pureté : ≥ 99,5 % Conditionnement : bouteille de 50 L	3	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
6	Protoxyde d'azote (N ₂ O) : Pureté : ≥ 99,5 % Conditionnement : bouteille de 50 L	3	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
7	Air synthétique : Composition : mélange contrôlé (air reconstitué sec) Conditionnement : bouteille de 50 L Composition conforme aux usages analytiques	1	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
8	Butane (C ₄ H ₁₀) : Qualité : ≥ 99,9 % ou butane commercial (GPL) Conditionnement : bouteille ≥ 38 kg	4	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
9	Oxygène étalon (O ₂), haute pureté : Pureté : ≥ 99,9999 % (gaz de référence pour étalonnage) Conditionnement : bouteille de 50 L	1	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
10	Azote étalon (N ₂) : Pureté : ≥ 99,9999 % (gaz de référence pour étalonnage) Conditionnement : bouteille de 50 L	1	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et

				la marque / le modèle proposés, le cas échéant
11	Dioxyde de carbone étalon (CO2) : Pureté : $\geq 99,9999\%$ (gaz de référence pour étalonnage) Conditionnement : bouteille de 50 L	1	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
	Tous les gaz doivent être livrés avec les preuves suivantes : - le certificat d'analyse de conformité du gaz par un laboratoire accrédité; - la certification ISO 9001 du fabricant.		☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
	Les bouteilles doivent notamment être : - de type acier sans soudure; - conformes aux normes et réglementations applicables (ISO 9809 pour les bouteilles en acier sans soudure ou EN ISO 7866 pour les bouteilles en aluminium); - soumises aux essais et contrôles réglementaires requis; - compatibles avec les robinetteries et raccords normalisés adaptés aux usages médicaux ou analytiques; - livrées remplies avec le gaz demandé, étanche, protégées, correctement identifiées et accompagnées des documents de sécurité et de conformité requis. - Le fournisseur doit assurer la traçabilité de chaque bouteille jusqu'au site de livraison.		☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant
	Le soumissionnaire doit fournir une garantie contre tout vice de fabrication ou défaut de matière y compris les accessoires pendant une période d'un (01) an à compter de la date de mise en service.		☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails sur les biens fournis, y compris les spécifications et la marque / le modèle proposés, le cas échéant

Exigences de livraison et tableaux comparatif de données

Exigences de l'UNOPS		La cotation est-elle conforme? À compléter par le soumissionnaire	Détails À compléter par le soumissionnaire
Délai de livraison	Le soumissionnaire devra livrer les biens dans un délai de 90 jours suivant la signature du contrat.	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails
Lieu de livraison et normes Incoterms	ANCQ, Abomey-Calavi, Bénin. Le fournisseur assure le dédouanement, transport des gaz jusqu'à l'ANCQ, leur déchargement (DDP ANCQ, Abomey-Calavi, Bénin).	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails
Détails sur le destinataire	UNOPS Bénin p/c ANCQ sis à Abomey-Calavi, Bénin	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails
Droit de l'UNOPS de modifier les besoins	Au moment de l'adjudication du contrat, l'UNOPS se réserve le droit de modifier la quantité de biens et services connexes indiquée ci-dessus, à condition que la variation ne dépasse pas 20% de plus ou de moins par rapport aux quantités initialement requises, et sans changement du prix unitaire ni des autres termes et conditions de la demande de cotations.	☐ Oui ☐ Non	Donnez des détails